

## SHAMPOING NETTOYANT

Centre de Formation à Aix-en-Provence  
Renseignements: [info@centre-formation-decoration.com](mailto:info@centre-formation-decoration.com)  
Assistance Technique Centre de Formation

0 899 494 004 Service 0,80 € / min  
+ prix appel

### DESCRIPTION DU PRODUIT

Emulsion détergente neutre en phase aqueuse. Prêt à l'emploi, le shampoing s'utilise pour le nettoyage des sols bétons décoratifs, protégés par nos systèmes de finitions.  
Utilisation simple.  
Séchage rapide.

### DOMAINES D'APPLICATION/SUPPORT

- Intérieur
- Sols

### OUTILS NECESSAIRES

Balai mouilleur ou serpillère, seau.  
Aspirateur.  
Gants/lunettes de protection.

### PREPARATION DU MELANGE / MISE EN OEUVRE

Bien agiter le bidon avant son utilisation.

#### **Pour un entretien courant:**

Diluer le shampoing dans les proportions suivantes : 50 à 100ml dans 5l d'eau.  
Nettoyer le sol à l'aide d'un mouilleur ou d'une serpillère bien essorée.  
Ne pas faire de flaques.  
Laisser sécher.

#### **Pour un entretien ponctuel (sol encrassé):**

- Pour un encrassement important, diluer 200ml dans 5l d'eau.  
- Pour des salissures récalcitrantes, utiliser le shampoing nettoyant pur.  
Dans les 2 cas, appliquer uniformément sur la totalité de la surface puis laisser agir 2 à 5 minutes maximum.  
Avec une brosse, détacher les salissures du sol.  
Une fois l'opération de nettoyage achevée, rincer impérativement 2 fois à l'eau claire.  
Laisser sécher

Remarque : Eviter de mouiller les surfaces délicates (bois, métal et meubles) avec la solution de nettoyage.

#### **Pour des tâches très résistantes :**

Possibilité d'utiliser le shampoing nettoyant « pur » avec rinçage immédiat.

**Attention : une utilisation répétée du shampoing « pur » peut endommager votre film protecteur du vernis.**

### RENDEMENT & CONDITIONNEMENT & CONSERVATION

Conditionnement : flacons de 750ml.

Rendement : nombre max de nettoyages : 15 pour sol ~15 m<sup>2</sup>

Tenue en stock : 2 ans.

## PRODUITS ASSOCIES

---

Béton Taloché-Enduit Béton Coloré / Pure Minéral Béton / INDUX-RBX / SOLIX-SC+ / Vernis Mono Aqua / Vernis Bi Aqua / Protecteur Solvanté / Vernis Bi-Composant Solvanté / Métallisant Réparateur / Nettoyant Intensif.

## RECOMMANDATIONS ET MISES EN GARDE

---

Consulter la version la plus récente de cette fiche technique ([www.mercadier.fr](http://www.mercadier.fr)). Notre service de Vente à Distance et nos revendeurs sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Les garanties de bonne tenue et de longévité du produit ne peuvent être acquises qu'en cas de strict respect du mode d'emploi du produit lui-même, mais aussi de ceux des éventuels primaires et produits de finition ainsi que des recommandations d'entretien. Notre responsabilité ne saurait donc d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements et n'utilisant pas l'intégralité de notre système.

Les informations, astuces et conseils relatifs à l'utilisation finale des produits MERCADIER, sont fournis en toute bonne foi. Ils se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société MERCADIER a acquise à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés.

## SECURITE ET PRECAUTION

---

Valeur du pH : environ 8,2 (concentré)

Composants : suivant la réglementation(CE) N°648/2004 : contient <5% agents de surface non ionique, parfums.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Bien refermer immédiatement le flacon entamé.

Stockage 2 ans dans le flacon d'origine non ouvert à des températures entre 5°C et 30°C. Protéger du gel.

Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

Indication complémentaire :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



Conformément à la nouvelle réglementation française qui impose des valeurs limites du taux de COV (Composé Organique Volatil), présent dans les produits de la construction ce produit respecte l'environnement.

Cette réglementation impose que la plupart des produits de décoration soit munis d'une étiquette qui indique de façon simple et lisible, leur niveau d'émission en polluants volatils (COV).Celui-ci est indiqué par une classe allant de A+ (absence à très faibles émissions) à C (fortes émissions).Ce produit n'ayant pas encore été testé, il est classé C dans l'attente des résultats mais cela ne veut pas dire qu'il est « nocif. »